L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 2 AVRIL 1858.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Co.
ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES:
G. F. WEISSE, E. DUFOUR,
E. DUVERGER, S. HARBY.

Rue de Chartres No. 83, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS:
VENDREDI MATIN, 2 AVRIL 1858.

Abonnés à la semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine," à raison de 25 CENTS pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Succession McDonogh.

La Cour Suprême ayant ordonné le partage des biens de la succession McDonogh entre les villes de Baltimore et de la Nouvelle-Orléans, les aldermen et les assistants-aldermen de cette dernière ville ont décidé que ces biens, se composant de propriétés urbaines et rurales, seraient vendus cette année. Il est fort probable que la vente aura lieu ce printemps, ce dont tout le monde se félicitera, car l'indivision a été jusqu'ici funeste aux intérêts des deux villes.

Dans quel état se trouvent actuellement les biens de la succession? Le rapport de MM. [illegible] Hart, P. Coudrain, C. O. Fléchier, Wm [illegible] et Thomas L. Emory, qui en sont les administrateurs, nous permettra de répondre à cette question. Le revenu de la succession pendant l'année 1857 s'est élevé à $[illegible] contre $108,076 12 de dépenses. Il est vrai que le 31 décembre 1856, il y avait en caisse une balance de $98,163 47, laquelle ajoutée au revenu, comble et au delà le déficit. Les loyers ont rapporté environ six mille piastres de moins qu'en 1856, plusieurs maisons ayant été détruites par des incendies, et d'autres n'ayant point eu de locataires. Une partie de la perte doit être aussi attribuée à la disparition des personnes qui avaient loué quelques unes des propriétés.

Les dépenses ont été considérables; il a fallu réparer les maisons situées à la Nlle-Orléans afin de pouvoir les louer, et entourer de barrières les terrains vagues appartenant à la succession, conformément aux ordonnances de la ville et aux ordres du comité des rues. Quant aux frais ordinaires d'administration, de surveillance et de direction, ils sont restés les mêmes. Indépendamment des dépenses courantes, le passif de l'année s'est grossi du paiement de certains legs et de frais extraordinaires. Ainsi il a été payé $12,534 09 à la Société de secours des orphelins, $12,534 09 à la Société de colonisation américaine, $5,616 37 de frais dans l'affaire de Howard et Mayer, $5,550 aux avocats représentant la ville de Baltimore, $[illegible]043 50 aux experts désignés dans l'affaire en partage, conformément à l'arrêt de la cinquième cour de District, $5000 aux avocats chargés d'examiner et de mettre en règle les titres des propriétés rurales, $2,537 pour l'arpentage et les plans de ces propriétés, $1 300 pour la construction d'une levée dans la paroisse Plaquemine, $3,236 98 pour banquettes et pavage en face de propriétés situées dans la rue Poydras.

Le 31 décembre 1857, la succession avait dans la Banque de l'Union $59,678 09. Les commissaires en ont prélevé $13,970 50 pour [illegible] jugement rendu en faveur de F. [illegible]

La valeur des biens de la succession [illegible] le premier district de la Nlle-Orléans, [illegible]; dans le second, $380,745; dans le troisième, $268,780, dans le reste de la paroisse d'Orléans, $34,305, dans la paroisse de Jefferson, $[illegible]; dans la paroisse Plaquemines, $[illegible]; dans la paroisse Iberville, $[illegible]; dans la paroisse d'Est Baton-Rouge, $[illegible]; dans la paroisse Livingston, $[illegible]; dans la paroisse Assomption, $[illegible]; dans la paroisse St Landry, $500; dans la paroisse St Bernard, $1,283; dans la paroisse St Tammany, $400; dans la paroisse St Jacques, $[illegible]; dans la paroisse Lafourche, $[illegible]; dans la paroisse St Charles, $[illegible]; ville de McDonogh, $32,250 59; [illegible] auxquels il faut ajouter [illegible] la valeur du Théâtre [illegible] ($17,000) et des créances [illegible] total brut à $2,305,082 53.

[illegible] Nouvelle-Orléans dont à la [illegible] valeur de cette partie de [illegible] Allard dont elle fut expropriée [illegible] publique, ainsi que $7,200 [illegible] de quelques rues au travers [illegible] propriétés McDonogh. D'une autre part, [illegible] à faire valoir contre la succession [illegible] taxes de 1853, 1854, 1855 [illegible] être acquittées par la ville de Baltimore.

Les administrateurs avaient été obligés de payer intégralement à M. Pena, un des légataires [illegible] legs à lui fait par le testateur [illegible] obligés de sacrifier les propriétés en vertu d'une transaction [illegible] M. Pena. Ils lui ont donné [illegible] et se sont engagés à lui payer huit [illegible] intérêt sur les $80,000 restant, [illegible] extinction de la dette. Mais M. Pena s'est en même temps réservé le droit [illegible] quand bon lui semblera, le paiement [illegible] de sorte qu'il convient [illegible] la Nouvelle-Orléans et de [illegible] immédiatement les mesures [illegible] s'acquitter envers [illegible]

M. McDonogh exprimé dans son testament [illegible] esclaves fussent affranchis et transportés dans la colonie africaine de Libéria. Les commissaires invitent [illegible] de Baltimore et de la Nouvelle-Orléans à exécuter dans le plus bref délai possible le vœu exprimé à cet égard par le testateur. Ces esclaves sont au nombre de [illegible] soixante [illegible] embarqués tout de suite [illegible] presque tous employés sur une des habitations [illegible] la Nouvelle-Orléans [illegible] que leur maître les a [illegible] attendent impatiemment le [illegible] sera exécutée. Il n'est [illegible] de retenir longtemps parmi nos esclaves des nègres qui sont affranchis de droit.

[illegible] de la succession, situés à la Nouvelle-Orléans, sont assurés; les polices d'assurance expireront le 20 mai prochain, excepté celle du théâtre d'Orléans qui expirera le 20 août.

Les commissaires félicitent les deux villes [illegible] l'héritage de M. McDonogh [illegible] règlement définitif des affaires de la succession, en vertu de l'arrêt rendu par la Cour Suprême de la Louisiane et qui fixe la part due à la société de colonisation américaine et à la société pour venir en aide aux [illegible]

La disproportion qui existe entre la valeur [illegible] des biens de la succession et leur revenu rend la vente de ces propriétés indispensable. Chaque ville aura de la sorte la [illegible] et pourra en faire l'usage [illegible] à propos. Les commissaires représentant les intérêts de la Nouvelle-Orléans recommandent à celle-ci de procéder cette année même à la vente des biens, et en [illegible] font certainement preuve de désintéressement, car leurs fonctions rétribuées cesseront dès que les propriétés seront vendues. Un pareil conseil donné dans de pareilles circonstances s'élève à la hauteur d'une bonne action, et nous espérons que la ville suivra l'avis de ses commissaires. Le moment d'ailleurs est propice pour mettre aux enchères les maisons et les propriétés rurales dont se compose l'actif de la succession; il y a ici beaucoup d'argent à placer et les acquéreurs se presseraient, nous [illegible] pas, à la vente des propriétés McDonogh. Qu'on se hâte donc.

SINISTRES SUR LES CÔTES DE LA FLORIDE.—Le *Key of the Gulf* que nous avons reçu [illegible] steamer *Atlantic*, arrivé de Key West, publie les détails de plusieurs sinistres [illegible] récemment sur les côtes de la Floride. La barque *Sierra Nevada*, capitaine [illegible], partie de la Havane pour Marseille avec un chargement de 3,100 caisses de sucre, s'est échouée le 21 mars à Crocker's Reef et a dû recourir à l'aide des sauveteurs. [illegible] l'ont remise à flots après [illegible] décharge 1400 caisses de sucre.

Le navire *Rockland*, capitaine Brown, parti de la Nouvelle-Orléans, pour Boston, avec [illegible] balles de coton et 2,000 saumons de plomb, s'est échoué dans les parages de Sombrero. La veille le navire s'était trouvé à la hauteur de Matanzas et avait mis le cap au Nord-Est. A minuit, le capitaine découvrit la lumière d'un phare et le prenant pour celui de Doubleheaded Shot Key, il suivit une fausse direction. Le bâtiment se trouva bientôt engagé dans des bas-fonds où il échoua. Malgré la position périlleuse du *Rockland*, le capitaine Brown et les sauveteurs déployèrent tant d'énergie qu'ils parvinrent à l'en tirer. Le navire a éprouvé cependant de fortes avaries. Pendant les travaux de sauvetage, 1,660 balles de coton avaient été transportées à Key-West, six ou sept cents balles, parmi celles qui sont restées à bord, ont été endommagées. On devait mettre à terre tout le chargement.

CANAL CARONDELET.—Il est entré dans le Canal Carondelet pendant le mois de mars, [illegible] goëlettes, représentant 2,[illegible] tonneaux et portant 255,912 pieds de bois de construction, 722,000 briques, 5,[illegible] barils de sable, 35,000 barils de charbon de bois, [illegible] barils de coquilles, 1,426 cordes de bois de chauffage, 75,000 douves et [illegible] bardeaux.

Dépêches Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

NOUVELLES ADDITIONNELLES PAR LE PERSIA.

FRANCE.—Le gouvernement a accordé un sursis à Radio.

ANGLETERRE.—Marchés.—A Liverpool, Richardson, Spence & Co cotent le maïs jaune et mêlé à 34 sh., blanc de 33 à 34 sh.; bœuf, languissant et sans changement; porc, légèrement en baisse; bacon, lourd; lard, lent, à 50; riz inactif; résine, offerte à 4 sh. 3d.

La question des réfugiés a été soumise le 15 au Parlement.

L'Angleterre se refuse à ce que la Sardaigne remette M. Hodges à la France.

L'emprunt pour la guerre de l'Inde a été adopté au parlement.

Londres, 19.—Toutes les sécurités sont à la hausse, et augmenteraient encore, sans la méfiance toujours croissante du gouvernement français.

Marché monétaire.—Londres, 19.—Les fonds sont très fermes. 144,000 livres sterling d'or de la Californie ont été reçues aujourd'hui aux banques.

Paris, 19.—Les trois pour cent sont cotés à 69 et 60 centimes.

ESPAGNE.—Il a été dit, aux Cortès, que le différend avec le Mexique sera réglé sans que l'on soit forcé de recourir aux armes.

NAPLES.—Le roi de Naples a mis en liberté l'ingénieur anglais Watt.

SARDAIGNE.—Le parlement sarde a rejeté le projet de loi sur les conspirateurs.

CHINE.—Canton, 26 janvier.—L'empereur n'a pas encore fait de réponse aux plénipotentiaires alliés; en conséquence les forces remonteront la rivière.

Les négociants sont revenus à Canton. Les Anglais fortifient l'île de Perin.

On annonce un nouveau déficit sur les chargements de thé.

INDE.—L'armée britannique n'est pas encore entrée à Oude—Sir Colin Campbell attend toujours, à Cawnpore, l'arrivée du train de siége.

On dit que Roebuck a reçu un cartel d'un officier français.

L'ambassadeur espagnol à Londres a donné sa démission.

INDE.—Le Pumjaub jouit d'une parfaite tranquillité. Un rajah marchait sur Kootae avec de grandes forces.

Sporapore a été pris et les rebelles de Barelli mis en déroute.

On rapportait que Nena Sahib avait traversé le Gange, près de Bettepore, avec de grandes forces, et à l'intention d'entrer à Bandlehund.

MARCHÉ DE LIVERPOOL.

20 mars—Farine Western Canal 31 sh. 3d.; blé 6 sh. à 6 s.3, le rouge; blanc 7 sh à 7 s. 6;—maïs mélangé et jaune 33 sh. 6 à 34; bœuf et porc languissants; sucre calme et en baisse de 6d. à 1 sh. sur les basses qualités; café ferme.

CONGRES.

Washington, 30 mars.—Toutes les tentatives faites pour obtenir une fusion entre les démocrates partisans de la constitution Lecompton, et ceux opposés à cette constitution, ont complètement échoué dans une réunion (*caucus*) de la Chambre.

Les républicains présenteront l'amendement Crittenden avec quelques légères modifications.

CONGRES.

Washington, 31—*Sénat*—M. Douglas a présenté la constitution de l'Oregon; aussi, une pétition de citoyens de Docotah pour un gouvernement territorial.

Le mémoire de M. Begler, sur Amos Kendall, qui demande protection contre les compagnies télégraphiques qui font concurrence à la patente de Morse, a été référé au comité judiciaire.

Chambre—M. Montgomery a offert le substitut de M. Crittenden comme un amendement au bill du Sénat sur le Kansas. Par cet amendement, le Kansas aura droit à un représentant à la Chambre jusqu'à ce que le recensement fédéral ait lieu.—Adopté par 120 contre 112.

Le bill sur l'armée a été adopté au Sénat, par 41 contre 31.

Le Sénat s'occupera demain de l'amendement fait, par la Chambre, au bill du Kansas.

WASHINGTON.

New-York, 1er avril—Le correspondant du *Tribune* dit que M. Belmont doit être envoyé à Mexico pour négocier, comme agent, avec Juarez, un prêt de $3,300,000, pour lequel la Sonore serait mise en garantie.

New-York, 1er avril—Le coton n'a pas changé; les cours sont nominaux; la farine est ferme; le blé calme; maïs 69 à 70; porc 5 cents en hausse; sucre languissant; café et bœuf fermes; jambon calme.

Cincinnati 1er avril—Farine languissante; whisky 16 1/2; porc mess 16; saindoux en grenier 5 3/4 les épaules; plats-côtés 7 3/4 à 8.

St Louis 1er avril—La rivière recommence à monter. La navigation s'est rétablie jusqu'à St Paul.

THEATRE D'ORLEANS.—Nous croyons devoir répéter que le bénéfice de Mme Richer aura lieu dimanche prochain et que la représentation se composera d'un beau drame d'Alexandre Dumas—*La Reine Margot*.

La première représentation du réengagement de Mme Frezzolini est fixée à lundi.

DE NATCHEZ A LA NLLE-ORLEANS.—M. A. Persac, de Baton-Rouge, vient d'exécuter un travail dont la nécessité se faisait sentir depuis longtemps et qui, nous sommes persuadés, recevra un excellent accueil des hommes d'affaires, des planteurs et des propriétaires de bateaux à vapeur. Il s'agit d'une carte complète du bas-Mississipi, depuis Natchez jusqu'à la Nouvelle-Orléans. Cette carte a cinq pieds de longueur sur deux pieds 4/12 de largeur; toutes les habitations et les établissements situés sur les deux rives du fleuve,—sucreries, cotonneries, briqueteries, fermes, scieries,—y sont indiquées avec les noms des propriétaires. On y trouve aussi l'indication des différents débarcadères, bureaux de poste, bayous, canaux, chemins de fer, et une foule d'autres détails utiles. La carte de M. Persac est en vente à la librairie de M. B. N. Norman, rue du Camp: l'auteur se présentera lui-même chez les négociants de notre ville pour leur présenter son travail. Nous espérons qu'ils feront à M. Persac l'accueil bienveillant que celui-ci mérite à tant de titres.

La frégate à vapeur des Etats-Unis *Minnesota* est arrivée à Hong Kong le 16 janvier et la frégate à vapeur *Mississipi* est entrée dans le même port deux jours après.

BAYOU LAFOURCHE.—Le Bayou Lafourche monte rapidement depuis quelques jours: ses eaux ont presque atteint le sommet des levées.

☞ Voulez-vous envoyer votre portrait dans une lettre? Chez M. FROBUS, rue de la Douane, en face du bureau du *Courrier*, on tire les portraits sur papier, cartes, etc. Pour la modique somme d'une piastre vous pouvez, dans une lettre, envoyer votre portrait à un parent ou un ami éloigné.

CHRONIQUE LOCALE.

COUR DU RECORDER STITH—Felipe Pelerella, accusé d'avoir reçu de la quincaillerie volée d'un magasin, à Apalachicola, Floride, et évaluée à trois cents piastres, a fourni un cautionnement de $500 pour répondre de sa comparution.

G. W. Harby, accusé d'avoir tué Charles H. C. Stone, a comparu devant le recorder qui l'a fait écrouer en attendant l'interrogatoire qui aura lieu demain.

Allen A. Bursley dit que Harvey A. Harding lui a volé un chien de cinquante piastres—Cautionnement.

COUR DU RECORDER FABRE—Joseph Delvie, que L. Edwards accuse de l'avoir battu dans la rue St-Philippe, est en prison.

Antoine Richard, P. Moreau et John Williams sont accusés de vagabondage—En prison.

Le recorder a mis hors de Cour une accusation de larcin portée contre J. F. Brown et S. D. Beard.

COUR DU RECORDER SOLOMON.—F. F. Lantin a comparu, hier, devant le recorder Solomon sous prévention d'avoir blessé d'un coup de fusil Stephen Ryan, soldat, qu'il surprit dans son jardin dans la nuit du 14 mars dernier. Ryan était ivre ce jour-là; il n'a pas pu se rappeler ce qui s'est passé.—L'affaire a été mise hors de cour.

Samuel Perry est accusé d'avoir assailli Warren Epps à bord du *Cambria*. Epps dit que le capitaine et les officiers du navire ont voulu le faire embarquer de force, contrairement à ce qui avait été convenu.

Joseph Price a été envoyé devant la Première Cour pour avoir assailli A. Brown sur la Levée.

ENQUETE—Michael Telebins ou Tavenin, qui a été blessé d'un coup de pistolet, lundi soir, dans la pension de Mary Cronley, rue Foucher, est mort hier à l'Hôpital de Charité. Le coroner a commencé l'enquête mais l'a renvoyée à ce matin à cause de l'absence de témoins.

CAPTURE DE YEH, VICE-ROI DE CANTON.

Le *Times* publie une correspondance qui contient le récit suivant de la capture de Yeh par les marins anglais:

"........ Les guides crièrent: "Halte!" à la porte d'un yamen de troisième rang qui paraissait abandonné. Les portes furent enfoncées et les soldats de marine firent irruption de tous côtés. Il était évident que l'on était sur la piste. Des mandarins couraient en tous sens, et il s'en trouva un qui voulut bien se rendre en déclarant qu'il était Yeh; mais il n'était pas assez gros pour cela. M. Parkes le repoussa, et, continuant ses recherches, il finit par découvrir un homme très gros, s'efforçant, mais en vain, d'enjamber le mur du Yamun. Le capitaine Key et le contre-maître s'élancèrent aussitôt sur lui; le capitaine le prit par la taille, et le contre-maître roula la queue du commissaire impérial autour de sa main. Il n'y avait pas d'erreur possible, c'était bien Yeh. Les marins le devinrent [illegible] de nombreuses [illegible].

" Yeh n'est nullement un héros, comme on se l'imagine. Il trembla violemment lorsqu'on s'empara de lui, [illegible] [illegible] qu'il n'avait rien à [illegible] [illegible]

[illegible] perquisition dura trois heures. La nouvelle de la capture du commissaire étant arrivée au quartier général, le colonel Hocker fut envoyé avec un détachement de marine, et Yeh trembla de nouveau en partant captif dans son palanquin."

La même correspondance rend compte en ces termes de l'interrogatoire de Yeh:

" Si nous avions tous été ses captifs, Yeh n'aurait pas pu se conduire avec plus d'arrogance, ni porter la tête plus haut. Son visage est large, plat et sensuel. Son profil n'offre presque qu'une ligne droite depuis les sourcils jusqu'au menton. Il porte son chapeau de mandarin avec le bouton rouge et la plume de paon; mais il n'est vêtu que de la tunique bleue, qui est le costume d'hiver général dans cette partie de la Chine. Il prend place sur son fauteuil entouré de quelques mandarins inférieurs qui forment sa suite. Les officiers qui se trouvent dans la même pièce s'abstiennent naturellement de le regarder avec trop de curiosité; toutefois personne ne peut voir cette physionomie sans comprendre qu'on est en présence d'un homme extraordinaire. Il y a de la férocité dans cet œil inquiet, il porte l'empreinte de la colère, mais non du courage.

" Les deux amiraux et le général étant arrivés, après quelques compliments plus embarrassants naturellement pour les vainqueurs que pour le captif, l'amiral anglais demanda si M. Cooper vivait encore. Yeh partit d'un grand éclat de rire et répondit: "Je ne me souviens pas de cet homme, mais je m'en informerai demain, et si on peut le trouver, on vous le rendra."

" En ce moment le sentiment de dégoût qu'éprouva l'auditoire fut si fort que beaucoup de personnes qui avaient connu M. Cooper n'avaient pas de plus grand désir que de pendre Yeh. On lui fit observer que sa réponse n'était pas courtoise, et il dit que c'était la seule qu'il pût faire. Là-dessus il fut envoyé à bord de l'*Inflexible*.

" Plus d'une heure se passa en frivolités indescriptibles avant que le vice-roi entrât dans sa chaise à porteurs. Il fut escorté par une troupe de soldats de marine et pendant le trajet le long des murailles de la ville, il rencontra une escouade de coolies appartenant au service de l'ambulance. Ces derniers déposèrent un instant leurs fardeaux pour le regarder passer, et se prirent à rire aux éclats. C'en était trop. Cette fois le vice-roi grinça des dents avec fureur et fit un geste menaçant.

" Pendant six jours, la porte occidentale du trésor était restée ouverte. On n'en trouva pas moins le trésor plein d'argent. Il y avait 52 caisses et 17 paquets de lingots. Il y avait aussi un vestiaire rempli de vêtements de mandarins d'un grand prix, doublés de magnifiques fourrures et une chambre pleine de monnaie de cuivre. Une scène étrange se passa alors. Les instructions portaient qu'on devait s'emparer du trésor, mais ne toucher à aucun autre objet. Les officiers et les soldats, obéissant strictement aux ordres donnés, détournèrent à regret leurs yeux des riches vêtements des mandarins. Mais comment faire pour emporter une masse si considérable de métal? Une grande multitude s'étant rassemblée devant la maison, un officier eut l'heureuse idée de promettre un dollar de monnaie de cuivre à chaque coolie qui transporterait de l'argent au camp anglais. En un instant, la foule se dispersa, et quelques moments après, des milliers de Cantonais se disputaient le privilége de porter le trésor de leur ville dans le camp de l'ennemi."

FEUILLETON.

BLACK.

XIII.

LE CHEVALIER GARDE-MALADE.

Le médecin attribua cette émotion du chevalier à la joie qu'il éprouvait en apprenant qu'il y avait quelque chance de sauver la malade.

Il laissa le chevalier achever sa prière et essuyer ses yeux; puis, pensant qu'il fallait utiliser cette exaltation de sentiment au profit de la pauvre jeune fille.

—Et maintenant, chevalier, demanda-t-il, qu'allons-nous faire de cette enfant? car il est impossible qu'elle demeure dans ce bouge infect. Voulez-vous que je la fasse porter à l'hôpital?

—A l'hôpital! s'écria le chevalier d'un accent indigné.

—Dam! elle y sera infiniment mieux qu'ici, et, sans vouloir vous faire la leçon, vous me permettrez, chevalier, de trouver bien étrange que vous ayez laissé la femme au doigt de laquelle vous aviez mis cet anneau, dans un si misérable taudis, surtout au moment où ce quartier est décimé par la maladie.

—Je vais la faire transporter chez moi, docteur.

—A la bonne heure, voilà un bon mouvement; il est venu un peu tard, mais, comme dit le proverbe, vaut mieux tard que jamais. Cela fera bien crier un peu les bonnes âmes charitables, mais j'aime mieux pour mon compte, chevalier, et avec l'idée que j'avais prise de vous, vous voir commettre ce péché que l'autre, vous voir manquer aux convenances qu'à l'humanité.

Le chevalier ne répondit rien et courba la tête; son âme était agitée par mille sentiments différens. Il pensait à Mathilde dont cette malheureuse jeune fille devait être l'enfant; il reculait de vingt-cinq ans en arrière, il revoyait les jours si calmes, si heureux, de leurs jeux d'abord, de leurs amours ensuite; c'était depuis dix-huit ans peut-être la première fois qu'il osait jeter les yeux sur le passé, et il éprouvait un sentiment de honte en songeant qu'il avait pu comparer les satisfactions mesquines de l'égoïsme satisfait à ces joies si fortes et si vivaces, qu'après plus de vingt ans écoulés, elles avaient encore la force de réchauffer son âme; en regardant la pauvre malade il éprouvait des remords, sa conscience lui disait que quels que fussent les torts que s'était donnés la mère, il avait, lui, des devoirs envers cette enfant, et que ces devoirs il ne les avait pas remplis. Il n'était pas non plus sans penser aux conséquences funestes qu'avait eues pour la jeune fille le vol de son gardien; peut-être, en lui enlevant Black, l'avait-il livrée sans défense à la trahison; il se promettait de réparer ses fautes, car il reconnaissait la main de Dieu dans tout ceci.

En le voyant si profondément absorbé dans sa méditation, le docteur supposa que le chevalier reculait devant les conséquences que devait avoir le séjour de la jeune malade dans sa maison.

—Voyons, après tout, dit-il au chevalier, réfléchissez encore; peut-être sera-t-il possible de trouver, à prix d'argent, quelques braves gens qui consentent à vaincre leur répugnance pour cette diablesse de maladie, et qui recevraient chez eux la pauvre petite; cela vaudrait peut-être mieux et concilierait tout.

Et une dernière fois dans l'esprit de Dieudonné il y eut lutte entre le soin de son repos, le reste de frayeur que lui causait encore la contagion, et les bonnes inspirations de son cœur; disons, à sa gloire, que cette lutte ne fut pas de longue durée.

Le chevalier secoua la tête et se redressa.

—Chez moi, docteur! chez moi, pas ailleurs que chez moi! s'écria-t-il avec cette énergie que les hommes faibles savent si bien déployer quand, par hasard, il leur arrive d'être résolus.

Le jour commençait à paraître lorsque le brancard, emprunté à l'hôpital et sur lequel on avait couché la malade, se mit en marche pour la rue des Lices; le chevalier et Black, qui ne cherchait plus à fuir, suivaient ce triste convoi, qui, ainsi que c'est l'habitude, soulevait sur son parcours la curiosité des paysannes et des laitières qui déjà descendaient vers la ville.

Lorsque l'on arriva à la maison de M. de la Graverie, on trouva la porte fermée; le propriétaire, qui était sorti sans chapeau et en pantoufles, n'avait pas eu l'idée de prendre son passe partout; on fit jouer la sonnette et le marteau, mais inutilement; rien ne répondit.

Il se rappela alors que la veille au soir il avait renvoyé Marianne, et il supposa que, pour exercer sur son maître une dernière vengeance, la maussade gouvernante avait trouvé bon d'exécuter à la lettre l'ordre qu'elle avait reçu de déguerpir au plus vite.

Il n'y avait qu'une ressource: c'était d'aller chercher le serrurier; on y alla.

Par bonheur il était dans le voisinage.

Mais la porte était fermée à deux tours; le travail de l'ouverture fut long et donna au quartier le temps de se réveiller.

Les voisins se mirent aux fenêtres, les domestiques sortirent des maisons et s'interrogèrent les uns les autres; il y en eut qui tandis que le chevalier était allé chercher le serrurier, entr'ouvrirent les rideaux de la civière pour savoir ce qu'elle contenait, et, sachant ce qu'elle contenait, chacun se demanda quelle pouvait être cette jeune fille que le chevalier entourait de tant de sollicitude, et qu'il introduisait dans cette maison dont jusqu'alors il avait interdit l'entrée au sexe féminin.

Comme il arrive d'ordinaire en pareil cas, dix versions circulèrent à partir de ce moment; toutes étaient différentes, mais pas une naturellement n'était à l'avantage du chevalier dont la considération reçut une grande atteinte.

Toute la ville en jasa.

Les viveurs du Café de Paris et du Cercle Chartrain en firent des gorges chaudes.

Les gens du *Murat* en chuchottèrent tout bas, se signant et déclarant que le pauvre chevalier était décidément un homme dont il fallait éviter le contact.

Le chevalier ne songeait à rien de cela, lui. Il était tout entier à l'idée qu'il venait, selon toute probabilité, de retrouver la fille de la seule femme qu'il eût jamais aimée.

Nous sommes d'avis, et peut-être nous traitera-t-on d'optimiste ou de niais, ce qui est à peu près la même chose, nous sommes d'avis, disons-nous, qu'il est peu de cœurs chez lesquels le souvenir du mal l'emporte sur celui du bien; en tout cas, le chevalier n'était point de ceux-là; peu à peu les images du passé se dégageant de ce qu'elles avaient de tristesse et d'amertume, Mathilde reparaissait à ses yeux telle qu'elle était aux beaux jours de leur jeunesse, belle et pure, aimante et dévouée, il ne songeait plus aux événements qui l'avaient séparé d'elle, à son ingratitude, à son infidélité; il pensait aux myosotis qu'il allait cueillir pour sa petite amie sur les bords du ruisseau qui traversait le parc et dont les fleurs bleues encadraient si délicieusement la chevelure blonde de la jeune fille; puis, avec de grosses larmes dans le cœur, il songeait qu'il n'avait point eu dans le reste de son existence de joies qui eussent valu celles-là, même celles qu'il devait à la belle Ribaud; jamais les délices de la table, jamais les jouissances de l'horticulture n'avaient remué son âme comme le faisait ce simple coup-d'œil jeté en arrière, et le chevalier se demandait si les plus heureux sur la terre n'étaient pas, au bout du compte, ceux qui arrivaient à la vieillesse avec le plus gros bagage de souvenirs.

Ce n'était point encore du regret, mais c'était de la mélancolie.

Cependant il fallait s'occuper de la pauvre malade, et les soins qu'il lui donnait tirèrent le chevalier de la rêverie à laquelle il se livrait cependant si volontiers [illegible]

[illegible]

[illegible] taine anxiété où il passerait la nuit prochaine, et surtout où en le plaçait, lui, si la contagion venait à l'atteindre à son tour.

Puis, comme il était absolument seul dans la maison, il lui fallut vaquer aux soins du ménage, préparer les tisanes, et s'occuper de son propre déjeuner, occupation qui lui était particulièrement antipathique.

En aucun temps, et en aucune circonstance, il ne se souvient d'avoir vu [illegible] vingt fois son ex-gouvernante, il parvint à découvrir, au milieu de l'épouvantable chaos où Marianne avait à dessein laissé le ménage et les ustensiles de cuisine, trois œufs avec lesquels il accomplit son premier repas, tout en se demandant avec inquiétude comment pourrait s'opérer la digestion de ce repas, si frugal qu'il fût, puisque, pour la première fois depuis vingt ans, il avait été contraint de le faire sans thé, expédient qu'il considérait comme absolument nécessaire pour activer la paresse de son estomac.

Son inquiétude était d'autant plus grande que les œufs qu'il avait mis dans l'eau bouillante y étaient restés douze secondes de trop, et qu'au lieu de manger à son déjeuner trois œufs à la coque, le chevalier avait mangé trois œufs durs.

Sur le midi, Marianne arriva; elle venait réclamer ses gages.

En l'apercevant, le chevalier avait eu une lueur d'espérance: il pensait que la vieille drôlesse venait lui demander à rentrer en grâce, et il s'apprêta à accueillir sa prière avec un sourire du meilleur augure.

Le chevalier était décidé à en passer par toutes les exigences de son ex-gouvernante et à passer même avec augmentation de loyer un nouveau bail qui le débarrassât tout de suite des soins domestiques, qui lui répugnaient si fort.

Le chevalier comptait sans son hôte.

Marianne fut pleine d'une dignité froide et dédaigneuse en recevant son argent, et lorsque le pauvre chevalier, oubliant et son caractère et le sentiment de convenance qui eût dû lui fermer la bouche, lui demanda d'un ton qu'il essayait de rendre pathétique, comment elle pouvait se décider à l'abandonner dans l'embarras où il se trouvait, l'ex-gouvernante lui répondit avec indignation qu'une honnête femme ne pouvait décemment demeurer dans une maison comme la sienne et que, s'il avait besoin de soins, la drôlesse lui en donnerait.

Après quoi elle sortit majestueusement.

M. de la Graverie, resté seul, tomba dans un désespoir profond.

En effet, il comprenait que toutes les langues de la ville allaient s'exercer à ses dépens; qu'il allait se trouver honni, vilipendé, montré au doigt; il vit comme en une tranquille, comme un ciel serein, comme un miroir immaculé le calme dans lequel il avait vécu jusque-là, troublé à jamais, et il commença à penser qu'il avait peut-être agi bien légèrement en recueillant la jeune fille chez lui.

Black avait beau aller du lit de son ancienne maîtresse au fauteuil dans lequel était plongé le maître qu'il avait eu dans les six derniers mois; il avait beau remuer la queue, poser sa belle tête sur le genou du chevalier, lécher la main qu'il laissait pendre, tout cela en signe de remerciement approbatif, rien de tout cela ne pouvait tirer le chevalier de la Graverie des réflexions où il était plongé.

L'esprit de l'homme, comme l'Océan, a son flux et son reflux.

Ces réflexions ne tendaient à rien moins qu'à se débarrasser tout à la fois de la jeune fille et de son épagneul, en les plaçant, l'un suivant l'autre, dans une maison de santé.

A la suite de cette mauvaise pensée, il se disait tout ce qu'il pouvait pour l'atténuer, par exemple:

Que les gens les plus comme il faut allaient dans les maisons de santé;

Qu'il irait lui-même, s'il était malade; que là, si les soins étaient moins désintéressés, ils étaient, par contre, plus intelligents.

L'habitude remplaçait le dévoûment.

Le flot montait, celui des mauvais sentimens!

Depuis que le chevalier possédait Black, il n'avait pas eu un jour entier exempt d'inquiétude, de préoccupation. Depuis six mois, le calme de son existence précédente avait disparu. A quel danger ne s'était-il pas exposé pour le recouvrer! Le contagion, n'allait-elle pas l'atteindre à son tour, surtout si, ne trouvant ni domestique ni garde avant la soirée, il se trouvait forcé de veiller la nuit les miasmes délétères qui s'échappaient de ce corps malade!

Le flot montait toujours; comme chaque vague pousse une vague, chaque pensée poussait une pensée.

N'était-il pas possible, se disait le chevalier, que le hasard seul eût mis au doigt de Thérèse l'alliance de Mathilde? La possession de cet anneau entraînait-elle cette conséquence que la malade fût la fille de Mme de la Graverie et plus, quand il eût été prouvé, au bout du compte, que la malade tenait à cette dernière par les liens du sang, était-ce bien au mari offensé de s'exposer à la mort pour sauver ce fruit de l'adultère?

La marée était haute comme on le voit.

Cette pensée que la malade n'était point la fille de Mme de la Graverie, était devenue si impérieuse, que le chevalier résolut d'interroger Thérèse: mais la jeune fille était si faible, qu'il fut impossible à Dieudonné d'en obtenir une réponse.

En ce moment, les yeux du chevalier se portèrent sur la toilette où étaient rangés dans un ordre parfait tous les ustensiles du capitaine; puis, par un ordre d'idées tout naturel, il en arriva à penser au nécessaire dans lequel ils avaient été enfermés et particulièrement au mystérieux paquet que le chevalier devait remettre à Mme de la Graverie si elle était encore vivante, et jeter au feu si elle était morte.

Il pensa que dans ce paquet se trouvait, selon toute probabilité, la solution du problème qui le préoccupait en ce moment, et, comme une fois sur la pente des mauvaises idées, on ne s'y arrête pas facilement, il résolut, quelle que chose qui pût en arriver, d'ouvrir le paquet et de se fixer à l'endroit de Thérèse, et toutefois dans ce paquet il était question d'elle.

Par suite de son parti-pris, et d'éviter les émotions inutiles, jamais le chevalier n'avait ouvert le double fond de ce nécessaire depuis le jour où il y avait enfermé le mystérieux paquet.

Depuis ce jour, il s'était constamment efforcé d'oublier et ce paquet avec ce qu'il pouvait contenir, et la recommandation de son ami.

Mais les événements extraordinaires qui venaient de bouleverser sa vie l'avaient jeté dans un ordre d'idées qui le fit passer par-dessus toutes ses répugnances: il était convaincu que dans le message que son ami Dumesnil adressait à Mme de la Graverie il trouverait quelques renseignements aptes à débrouiller l'énigme de la situation.

Jamais, il est vrai, Dumesnil ne prononçait le nom de Mme de la Graverie, mais il était bien certainement à présumer, pensait le chevalier, que le capitaine savait quelque chose de sa destinée.

Le chevalier, sous le poids d'une vive émotion, alla droit à l'endroit où il avait, à son retour de Papeëti, déposé le nécessaire.

Tout naturellement, le nécessaire était encore à la même place.

Le chevalier le prit, posa la lampe sur la cheminée, s'assit près du feu, posa le nécessaire sur ses genoux, ouvrit son premier compartiment, puis le second et se trouva en face du fameux paquet avec ses larges cachets noirs.

Pour la première fois, le chevalier remarqua la couleur de la cire qui le scellait.

Le chevalier le tourna et le retourna entre ses mains; il hésitait à l'ouvrir.

Mais enfin, continuant à suivre la pente des idées qui l'entraînaient, il déchira l'enveloppe.

Quelques billets de mille francs glissèrent entre les débris du papier et s'éparpillèrent sur le tapis.

Une lettre tout ouverte resta entre les mains du chevalier.

"Si votre femme vit encore au moment où vous rentrerez en France, remettez-lui le paquet ci-joint et les billets de Banque qui l'accompagnent; mais si, au contraire, elle est morte, ou si vous n'avez aucune espérance de savoir ce qu'elle est devenue, Dieudonné, au nom de l'honneur, rappelez-vous votre promesse, jetez ce paquet au feu, et employez l'argent en bonnes œuvres.

"Votre fidèle ami,

"DUMESNIL."

Le chevalier tourna et retourna pendant quelques minutes le paquet entre ses doigts; il était, en somme, assez intrigué de savoir quel genre de relations avait pu exister entre son ami et sa femme.

Une ou deux fois il porta la main à l'enveloppe du second paquet, comme il avait fait de l'enveloppe du premier, mais cette adjuration du capitaine:

"Dieudonné, au nom de l'honneur, rappelez-vous votre promesse et jetez ce paquet au feu."

Lui étant retombée sous les yeux, afin de ne pas céder à la tentation, il envoya le paquet au beau milieu des flammes.

Le paquet noircit d'abord, se tordit, s'effondra et laissa voir au milieu d'une quantité de lettres, une mèche de cheveux qu'à leur nuance blond-cendré, le chevalier de la Graverie reconnut pour avoir appartenu à Mathilde.

A cette vue, le chevalier ne fut plus maître de ses premières paroles ni de son premier mouvement.

—Comment, diable! s'écria-t-il, Dumesnil avait-il des cheveux de ma femme?

Et allongeant la main au beau milieu des flammes, il saisit la boucle de cheveux dans le papier qui l'enveloppait.

Il jeta le tout à terre et mit le pied dessus pour éteindre cheveux et papier qui brûlaient.

Puis, recueillant avec un soin minutieux ces débris à moitié dévorés par les flammes, le chevalier s'aperçut que des lignes de la main du capitaine étaient tracées sur le papier qui enveloppait les cheveux.

Le feu avait fait son œuvre. Au fur et à mesure qu'il le touchait, le papier tombait en cendres.

Mais un petit coin restait roussi, mais non encore brûlé tout à fait.

Sur ce fragment, il parvint à déchiffrer ces mots:

"J'ai changé M. Chalier. . . . . votre fille. . . . . en la. . . . . ma surveillance. . . . .

Ce fut une lueur dans l'esprit du chevalier: Il se rappela que le jeune docteur, devenu depuis le docteur Robert, lui avait dit en parlant de la visite du capitaine à bord du *Dauphin*, visite fatale dans laquelle Dumesnil avait attrapé la fièvre jaune, que Dumesnil était venu pour parler d'un enfant à M. Chalier.

Dumesnil savait donc quelque chose des destinées de Mme de la Graverie, même après avoir quitté la France? Il avait conservé des relations avec elle?

Comment, dans ce cas, le capitaine n'en avait-il jamais rien dit à son ami?

Quel avait été le rôle de Dumesnil dans toute cette catastrophe, qui avait bouleversé la vie du chevalier?

L'imagination du pauvre Dieudonné se mit à [illegible] [illegible]

[illegible]

—Mon Dieu! comment le pauvre Dieudonné va-t-il prendre cette révélation?

La physionomie de Black enleva la situation.

Le chevalier se leva de son siége, alla droit au chien, se jeta à genoux devant lui, et le saisissant dans ses bras, et le baisant à plusieurs reprises:

—Je te pardonne, ami, lui dit-il, comme s'il eût eu réellement le pauvre Dumesnil sous les yeux; je te pardonne; j'oublie tout, excepté les sept années de bonheur et d'amitié que je dois à ton dévoûment, les soins dont tu m'as comblé, l'appui que tu m'as prêté dans de bien tristes épreuves. Voyons, ne courbe pas ainsi la tête, frère; que diable! nous sommes tous des créatures fragiles et fatalement vaincues par la tentation: les invaincus sont ceux qui n'ont pas rencontré le danger; et, au bout du compte, pauvre homme mortel que tu étais, il n'y a point de honte à succomber où les anges eux-mêmes ont failli; si seulement tu pouvais me répondre, tu pouvais me dire: si c'est ma.... si c'est notre.... si c'est la fille de Mathilde enfin.

Comme s'il eût réellement entendu ces paroles, le chien se dégagea de l'étreinte du chevalier, se dressa sur ses pattes, se dirigea droit au chevet du lit, et là, se mit à lécher une des mains de la malade qui pendait en dehors des draps.

Cette bizarre coïncidence du hasard, qui correspondait si bien avec la pensée du chevalier, lui parut une réponse de la Providence elle-même.

—C'est donc bien vrai! s'écria-t-il avec une exaltation qui touchait presque à la folie, c'est bien toi, mon pauvre Dumesnil, et Thérèse est ta fille; sois tranquille, ami, j'aimerai cette enfant comme tu l'eusses aimée si tu eusses vécu; je veillerai sur elle comme tu as veillé sur moi, je consacrerai ma vie à la rendre heureuse, et, dans ton humble condition, mon pauvre Black, non, je ne veux dire mon pauvre Dumesnil, tu m'y aideras de tout ton pouvoir. Tu viens de me rendre un dernier service en me montrant quel était mon devoir. Non, non, cent fois non, je ne puis rendre cette enfant responsable des fautes qui n'ont pas été les siennes, et du doute qui peut peser sur ma paternité. — D'ailleurs, continua le chevalier, s'exaltant de plus en plus, qu'est-ce que cela, la paternité?—un mot que domine un fait, l'AFFECTION.—Tu verras, Dumesnil, tu verras jusqu'où peut aller celle que j'aurai pour cette enfant!

Et comme en ce moment la pauvre petite malade, d'une voix presqu'inintelligible, faisait entendre ces mots: *à boire!* le chevalier se précipita sur le verre chargé par la veilleuse, et, sans plus s'inquiéter si le choléra-morbus était épidémique ou contagieux, il passa une main sous la malade, la souleva, tandis que de l'autre il approchait le verre de ses lèvres.

Et, tandis qu'elle buvait en quelque sorte la vie des mains du chevalier, celui-ci, tout en l'embrassant, lui disait:

—Bois, Thérèse, bois, ma fille...... bois, chère enfant de mon cœur!....

[*A continuer.*] ALEXANDRE DUMAS.

Les célèbres Amers du Dr Hostetter ont si souvent guéri des maux d'estomac, que même dans les plus graves, personne ne peut douter un seul instant de leur efficacité. [illegible]

A vendre par les pharmaciens et par HOSTETTER & SMITH, seuls propriétaires, No 58, Water, et 44, Front Street, à Pittsburgh.

A vendre par J. WRIGHT & Co, Nos 21 et 151 rue de Chartres

Nouvelles de la Virginie.

Madison, C. H., Virginie, 21 octobre 1854.

Au Dr C. M. Jackson—Mon cher Monsieur, [illegible] AMERS ALLEMANDS DE HOOFLAND [illegible]

R. GARVER, ex P. M.

Témoin—JAS. M. FLOYD.

A vendre à 75 cents la bouteille, par les marchands et pharmaciens de toutes les villes et villages des Etats-Unis, des Canadas, des Indes Occidentales et de l'Amérique du Sud.

A vendre, à la Nouvelle-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co, Nos 21 et 151 rue de Chartres.

Amers Allemands de Hoofland.

[illegible] AMERS ALLEMANDS DU Dr HOOFLAND, préparés par le Dr C. M. Jackson de Philadelphie.

Compound fluid extract de Buchu, de Risley.

[illegible]

Olive Tar de Stafford.

[illegible]

A vendre à la Nlle Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co, Nos 21 et 151, rue de Chartres.

LE BIEN PUBLIC.

Découverte médicale de Kennedy,

[illegible]

A vendre, à la Nlle-Orléans, en gros et en détail, par WRIGHT & Co, 21 et 151 rue de Chartres.

[illegible]

Aux malades.

[illegible]

ATTENTION.

[illegible]

FROBUS. Peut prendre votre portrait ambrotypé sur un fragment de pane en une feuille de fer ne pesant qu'une demi-once et que vous pourrez insérer dans une lettre et expédier par la poste pour n'importe quelle partie du monde. Prix comme pour les autres portraits, $1.

Rue de la Douane en face l'imprimerie du Courrier

Vallée de la Nouvelle-Orléans,

Conseil de Kadosch, [illegible]

M. MEILLEUR, Secrétaire.

Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 1er avril 1858.

Le Bureau des Directeurs a aujourd'hui déclaré un dividende de $50 (cinquante piastres) par action, payable sur demande aux actionnaires [illegible]

S. TUTHS, Président.

Magasin bon marché.

LIVAUDAIS,

Encoignure St-Pierre et Villeré.

OFFRE en vente [illegible]

On demande [illegible] D. F. SCANLAN & CO, Nos 12 et 14, rue de Chartres

Demande d'ouvrières.

Une bonne modiste, et une ouvrière en confection trouveront de l'emploi en s'adressant immédiatement chez Mme E. DURAND, 157 rue Royale.

PORC—500 barils mess prime et reine; CORDE et toile d'emballage—[illegible] JAS. E. SUYDAM & Co, 62 et 64 rue Poydras

CIGARES DE LA HAVANE—[illegible] CABALLERO & RABUALDO, No 36, Vieille Levée

A vendre à l'amiable. PAR ALFRED BOULIGNY, encanteur, No 60, rue Bienville.

[illegible]

Habillements DE PRINTEMPS ET D'ÉTÉ.

BELLES MARCHANDISES.

ALFRED MUNROE & Co.,

No 34, rue du Magasin,

[illegible]

PRIX FIXES.

ALFRED MUNROE & Co, 34, rue du Magasin

Union Restaurant,

Rue St-Charles, No 26.

[illegible] FRANÇOIS FROMENT, JULES PERRIER.

COTONS BLANCS BROOKLYN—[illegible] H. PEYCHAUD, HYDE & Co, No 26, rue de la Vieille Levée

[illegible] X. LAMBERT, [illegible]

Leçons particulières.

M. E. LAMOUREUX, [illegible]

D. LOPEZ.

Encoignure des rues Chartres et Conti.

[illegible]

TOILES CIRÉES, Nattes pour tapis.

NOUS vendons au plus bas prix du marché: [illegible] A. BROUSSEAU & Co.

ON demande une dame de magasin. S'adresser à M. AUGE, coiffeur, encoignure Chartres et Bienville.

HOOK [illegible] BUNTER & DEAN, encoignure Royale et Conti

FROMAGE anglais—[illegible]

VINAIGRE de framboise—[illegible]

CAFE Havane—[illegible]

SUCRE de la Havane—[illegible]

TABAC en feuilles de la Havane—[illegible]

TABAC du Mexique—[illegible]

TABAC PERIQUE—[illegible]

CIGARES de la Havane—[illegible]

DEMANDE d'une grande vie à Ichoupitoulas [illegible] PREAU & COUTURIE, 31 et 33 rue Gravier

CHAMPAGNE Heidsieck—[illegible] E J HART & Co, 77 et 79 rue Tchoupitoulas

Huile de graines de coton, clarifiée,

Bienville Cotton seed Oil Factory.

CETTE huile est la meilleure, [illegible] BLANCHIN & GIRAUD, 44, Vieille Levée

A VENDRE [illegible] BLANCHIN & GIRAUD, 44, Vieille Levée.

Fabrique de l'Eglise St-Louis de la Nouvelle-Orléans.

AVIS D'ELECTION.

[illegible] ANT. DUBUC, Secrétaire

MAGASIN A BON MARCHÉ.

MAGASIN A BON MARCHÉ.

Marchandises de modes et de fantaisie,

Aux prix de New-York.

Rue de Chartres, encoignure Hôpital.

Mme G. S. FABIO.

[illegible]

TRIPTUREUR.

J. ROSENTHAL, Tailleur, [illegible]

HUILE de Castor—[illegible] P CURACHS BROTHERS & Co, coin Royale et St Philippe

SUMAC—[illegible] P CURACHS BROTHERS & Co.

CARNAGES—[illegible]

HUILE D'OLIVE—[illegible]

HOUBLON—[illegible]

Magasin de marchandises sèches à bon marché, de DANZIGER,

128, rue des Remparts (rue du Cirque),

[illegible]

Hotel des Etrangers à Paris.

RUE VIVIENNE, No 3.

[illegible] SCHMIDT & Co, Rue St Charles No 67.

A vendre

[illegible]

AU GRAND DEPOT DU SUD,

[illegible]

UNE BONNE AFFAIRE

[illegible] QUEYROUZE & LANGSDORFF, No 15, rue St-Louis

[illegible] PREAU & COUTURIE, 31 et 33 rue Gravier

Maisons à louer.

[illegible]

GRANDE PROPRIETÉ SUR LA RUE DE L'ESPLANADE, à vendre.

[illegible] LOUIS CASTEL, Agent.

110 [illegible] X. LAMBERT

[illegible] JOSEPH M. MARES & Co

CHAPEAUX CAMPECHE!

35 [illegible] A. PEPIN & Co,

M[illegible] LABORDE & XIQUES, No 83, Nlle-Levée

Agrandissements de la Librairie Catholique de **MICHON & DESPORTES.**

[illegible]

ROCHELLE COGNAC—[illegible] J & J TARDOS

PRUNES DE FRANCE—[illegible]

SERRURES FRANCAISES—[illegible] E TURPIN, 35 Vieille Levée

[illegible] GALLOIS & PASCAL, 37 et 39, Vieille Levée

[illegible]

AUX DAMES.

[illegible]

F. MALARD & Cie.,

Nos 58 et 60, rue du Canal, encoignure Vieille Levée.

LES soussignés ont en magasin un grand assortiment d'habillements pour le printemps et l'été, [illegible]

F. MALARD & Co., 58 et 60, rue du Canal, encoig. Vieille Levée.

Les Alliées...... Les Alliées...... Les Alliées.

Préparation pour les mites.

CETTE excellente préparation a été inventée par le soussigné qui a fait, pendant nombre d'années, le commerce des tapis. [illegible]

Wm McGROTTY.

A vendre au magasin d'articles de fantaisie et de bijoux, de FRANKLIN ROBERTS, dépôt général, No 25, rue du Camp.

Prix du paquet......UNE PIASTRE.

Hotel St. Fernando,

Rue de la Cuna, No 96, à la HAVANE.

CET HOTEL, situé entre le débarcadère et la Place Vieille, se trouve au centre de la ville; il offre à messieurs les voyageurs toutes les commodités possibles. [illegible]

$ 5,000 de récompense.

NOUS payerons la récompense susdite à quiconque remettra chez lui M. WILLIAM VOSEL, [illegible]

A vendre

[illegible]

A vendre—Long crédit.

[illegible]

RESTAURANT DU PELERIN,

Rue Madison, No 15.

M. AUGUSTE BROUÉ annonce à ses amis et au public qu'il fera l'ouverture de son restaurant JEUDI PROCHAIN, [illegible]

Avis de Société.

[illegible] FERNANDO CANDELLACH, JUAN MIANGOLARRA.

Avis au public.

[illegible]

[illegible] BEAUX ET BONS LIVRES A BON MARCHÉ—[illegible]

UNE française d'un âge raisonnable, [illegible]

LOUIS BLANC,

PRET D'ARGENT SUR DEPOT,

Rue Conti, 47,

Entre Chartres et Passage de la Bourse.

AVANCE d'argent sur montres, bijoux, diamants, argenterie, etc., et sur toute sorte de marchandises en général.

VENTE ET ACHAT DE BIJOUX.

...............RUE ROYALE..............

LE Dr L. DUPERRON,

DENTISTE,

[illegible]

Au Public.

Le soussigné se présente respectueusement aux électeurs de la ville de la Nlle-Orléans comme candidat à la place de MAIRE. L'élection a lieu le 7 juin prochain.

BENJ S. HARRISON.

FERME EXPERIMENTALE.

Emprunt par actions.

DEPUIS bientôt vingt ans, qu'il réside en Louisiane, M. Ad RINCK a souvent réfléchi à ce qui pourrait se faire de plus utile pour le bien général du pays dans la sphère de ses capacités. [illegible]

C. N. DOISEAU.

Dessinateur de Broderies en tous genres.

MME DOISEAU informe les Dames de la Nouvelle-Orléans qu'elle a ouvert son atelier au No 90, rue Bourbon, près la rue Conti, où l'on trouvera un vaste assortiment de patrons de broderies en tous genres, d'après les modes les plus récentes de Paris.

Tous les ordres d'impressions sur drap, flanelles et autres étoffes seront promptement remplis.

Magnétisme,

MADAME ALLUARD,

SOMNAMBULE FRANÇAISE,

RUE BOURBON, 331.

Entre les rues Ursulines et Hôpital.

TRES LUCIDE pour le traitement de toutes sortes de maladies chroniques, [illegible]

A. JOEWIK,

Docteur en médecine, de la Faculté de Paris.

CONSULTATIONS ET OPERATIONS CHIRURGICALES.

LE Dr JOEWIK offre spécialement ses services à la population allemande, dont il parle aussi la langue.

No 118, RUE St PIERRE, entre Bourbon et Dauphine

L'ŒIL ET L'OREILLE

SURDITÉ—MALADIES DE L'ŒIL ET DE L'OREILLE.

Le Dr Fréd. VON MOSCHZISKER

Rue à l'Hôtel St-Louis, appartements Nos 1 et 2.

[illegible]

Pension bourgeoise.

[illegible] O. RODRIGUEZ.

MAILLOT & SON,

124, rue du Magasin,

Importateurs de Vins, Eaux-de-Vie, etc., et fabricants de liqueurs du pays.

ADOLPHE BLACHE,

69, RUE ROYALE..............69, RUE ROYALE

GRANDE LIQUIDATION.

NOUVEAU DEBALLAGE.

AU PRIX COUTANT!

[illegible] ADOLPHE BLACHE, 69, rue Royale

E. JOURDAN.

Successeur de H. Bonnabel,

IMPORTATEUR-DROGUISTE EN GROS,

Pharmacien Chimiste,

Encoignure Rousseau et Tchoupitoulas.

[illegible] E. JOURDAN.

REÇU par le Johannisberg, du Havre, un assortiment [illegible] DUTAUT & Co, 91 rue Royale

BORNE & DEJEAN,

AGENCE DE RECOUVREMENTS

Pour les Comtés

OPELOUSAS ET ATTAKAPAS.

Références—*Nouvelle-Orléans*:

BELLOCQ, NOBLOM & Co,

A. ROUSSET & Co.

LOUIS CHAUDET.

Résidence—à Opelousas.

Aux malades.

LE Dr W. BODENHAMER, M. D., de New-York, étant arrivé à la Nouvelle-Orléans, traitera pendant son séjour en cette ville, toutes les maladies chroniques et surtout celles des intestins inférieurs qui rentrent dans sa spécialité. [illegible]

Le Dr Bodenhamer est visible tous les jours à son office, 164, rue du Canal, au second, de 9 heures du matin à 4 heures du soir. Sa résidence est à l'Hôtel St-Charles.

Il se rendra chez les malades qui le feront appeler.

Références: Au bureau de l'Abeille.

Lac Pontchartrain.

LE soussigné a l'honneur de prévenir ses amis et le public en général qu'il fera DIMANCHE PROCHAIN, sept mars, l'ouverture de son restaurant; rien ne sera négligé pour le bien servir.

L. BOUDRO.

PAUL LACROIX.

IMPORTATEUR, RUE TOULOUSE, No. 13,

A CONSTAMMENT en main un grand assortiment de VINS ROUGE ET BLANC, en caisses et en barriques, eau-de-vie, etc.

Bonne occasion.

—Pour cause de départ.—

[illegible]

MERCHANT'S HOTEL,

[illegible] J. DE BAUN, propriétaire

E[illegible] QUEYROUZE & LANGSDORFF, 13 et 15, St-Louis

G[illegible] FREAU & COUTURIE, 31 et 33 rue Gravier

Bottes, Souliers et Brodequins.

[illegible] G. W. DUNBAR & Co.

E[illegible] DURAND

10 [illegible] E. DURAND

10 [illegible]

[illegible] F. GUMA

[illegible] Mme E. DURAND, No 167, rue Royale

LOTERIES SWAN & Co.

$70,000 pour $10!

[illegible]

Tous les Samedis, dans le mois d'avril.

[illegible]

PLAN DE LA LOTERIE.

[illegible]

Banque du Commerce de la Nouvelle-Orléans.

UN dividende de QUATRE PIASTRES ET DEMIE [illegible]

E. S. PERCY, Caissier

[illegible]

Compagnie du Grand chemin de fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord.

[illegible]

Aux cultivateurs de coton longue soie.

[illegible]

Ad. RINCK, Architecte.

[illegible]

TABAC.

LA BELLE CREOLE, [illegible]

A L'ETOILE DU NORD

[illegible]

MLLE JULIE [illegible]

Bonbons pour eaux gazeuses

20,000 [illegible] PAUL LACROIX, 13, rue Toulouse.

A VENDRE [illegible] PAUL LACROIX, No 13 rue Toulouse

[illegible]

350 [illegible]

[illegible]

A. Cavaroc. E. Bordelais.

[illegible] PREAU & COUTURIE, 31 et 33 rue Gravier